

DELIBERATION n° 96

N° d'Inscription au Registre

- 19 / 06 / 96 -



Envoyé en préfecture le 06/11/2019

Reçu en préfecture le 06/11/2019

Affiché le

SLOW

ID : 971-219711116-20191029-M20190696-DE

N° d'affichage :

SEC/2019/06/006

COMMUNE DE DESHAIES

Conseil Municipal du 29 Octobre 2019

Membres en exercice :	27
Membres présents :	17
Suffrages exprimés :	18
Votes Pour :	18
Votes Contre :	0
Abstention :	0
Certifiée exécutoire par le Maire compte tenu de l'affichage et de la réception en Préfecture le .....	
Deshaies, le .....	
La Directrice Générale des Services	
Mylène LACIDES	

L'an deux mille dix-neuf, le Mardi 29 octobre, suite à la convocation du 21 octobre 2019, le Conseil Municipal de Deshaies s'est réuni en Mairie, à dix-huit heures trente minutes à la salle des délibérations, sous la présidence de Madame le Maire, Jeanny MARC.

**Sont présents :** MARC Jeanny, GUILLAUME Alphonse, MANIOC Alain, OPET Ghislaine, BARRE Augustina, NICOISE Robert (*respectivement, Maire, 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 6<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> adjoint*), GAMIETTE Julien, GOUBIN Fred, JUDITH (*née GOUBIN*) Villard, SOMMEIL Nicole, VALLUET Odette, MICHALON Irmine MORVAN Philippe, ALIDOR Fritz, CARENE née VALLUET Marie-Yvonne, GAMIETTE Liliane, MOBETIE Marie-France, (Conseillers municipaux)

**Absents excusés :** BERNIER Maritza, (*Procuration à SOMMEIL Nicole*), MOUILA Gladys, APPOLINAIRE Lionel, PHILETAS Christina, GAMIETTE Myonette (*respectivement 2<sup>ème</sup> adjoint, conseillers municipaux*)

**Sont absents :** SABAS Sydney, JEAN née SABAS Lydie, MATHIASIN Max, BALZINC Théogat, FLÉMIN Félix (*conseillers municipaux*),

**Secrétaire de séance :** Madame MICHALON Irmine

**Ont assisté :** Directrice Générale des Services : Mylène LACIDES

**Secrétaires Administratives :** Odile OPET et Yasmine SAINT-MARC

Deshaies, le 29 Octobre 2019

Le Maire

Jeanny MARC



Cette délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux (2) mois à compter de sa publication

## ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION « ANASA » AVENTURE NAUTIQUE DE SAINTE-ANNE

### Exposé des motifs

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que la Commune de Deshaies a été sélectionnée par l'ANASA, l'entité organisatrice du TRADITOUR qui est présidée par Carl CHIPOTEL, pour accueillir une étape du tour.

Le triditour s'est tenu du 05 au 14 juillet 2019 sur l'ensemble du territoire guadeloupéen. La Commune a accueilli la 8<sup>ème</sup> étape qui s'est déroulée le 11 juillet 2019.

A cet effet, une participation financière avait été sollicitée pour l'organisation de cette manifestation, en dehors de la prise en charge des demandes en logistique et de repas.

### Dispositif décisionnel

Le Conseil Municipal,

Conseil Municipal du 29 Octobre 2019-Délibération n°19/06/96

DELIBERATION n° 96

N° d'Inscription au Registre

- 19 / 06 / 96



Envoyé en préfecture le 06/11/2019

Reçu en préfecture le 06/11/2019

Affiché le

SLOW

ID : 971-219711116-20191029-M20190696-DE

N° d'affichage :

SEC/2019/06/006

COMMUNE DE DESHAIES

Conseil Municipal du 29 Octobre 2019

Où l'exposé de Madame le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment en ses articles L 2121-29 ;

Vu la délibération n° 19/03/31 en date du 05 Avril 2019 portant adoption du Budget Principal 2019,

Vu la demande de subvention et d'accompagnement de l'agence K2 COM mandatée par l'association ANASA au profit de celle-ci en date du 02 Février 2019

Vu l'avis favorable de la commission financière en date du Lundi 21 Octobre 2019

Considérant la volonté d'accompagner l'ANASA dans le cadre de l'accueil d'une étape du TRADITOUR 2019 qui s'est tenue le 11 juillet 2019 sur le territoire DESHAIESIENS.

Considérant que cette association par cette manifestation de TRADITOUR 2019 permet à l'équipe de voile Traditionnelle locale en l'occurrence DEHE VWAL de mettre en avant la commune de DESHAIES à travers l'animation nautique du territoire et la cohésion sociale,

**DECIDE à l'unanimité.**

**Article 1 : D'OCTROYER** une subvention d'un montant de 2 500 € à l'ANASA pour l'arrivée à Deshaies de la 8ème étape du TRADITOUR 2019.

**Article 2 : D'IMPUTER** cette dépense à l'article 6574 du budget communal

**Article 3 : De lui DONNER** pouvoir pour appliquer les actes s'y rapportant

**Article 4 :** Madame le Maire, Madame la Directrice Générale des Service et le Comptable Public sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente délibération.

Deshaies, le 29 Octobre 2019

Ont signé au registre tous les membres présents  
Pour expédition conforme

Le Maire



Jeanny MARC